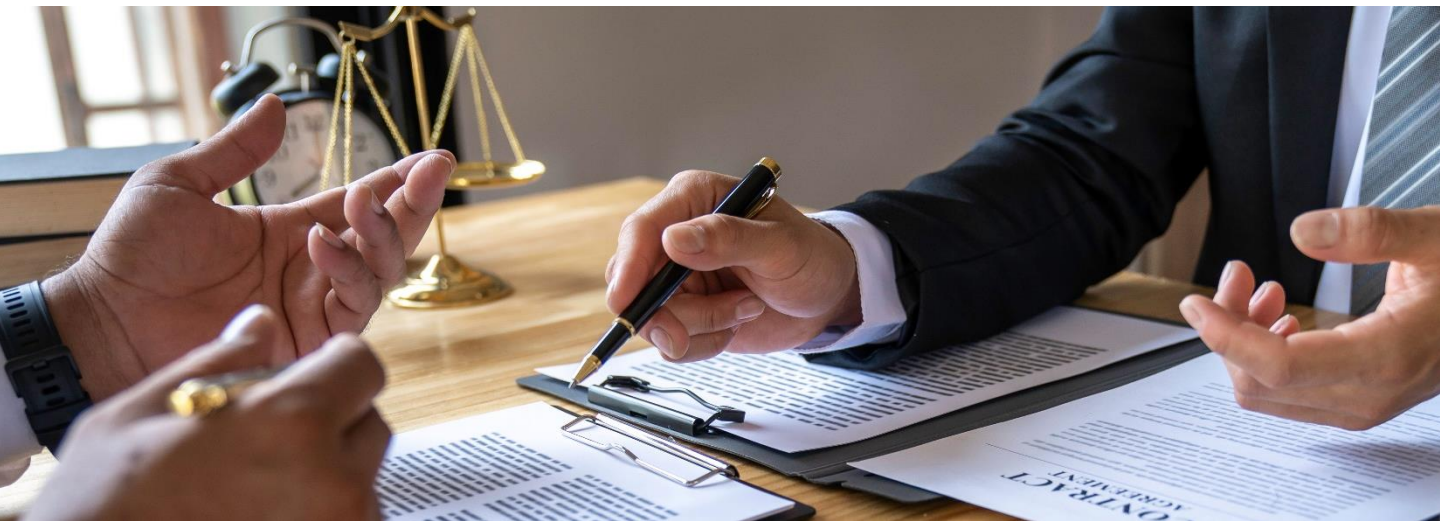


COLLOQUE  
**Le renouveau de la force obligatoire  
du contrat**



COUR DE CASSATION

**Jeudi 19 octobre 2023  
14h00-18h00**

*Grand'chambre de la Cour de cassation*

**CRLD** Centre de Recherche  
Léon Duguit

**université  
PARIS-SACLAY**  
GRADUATE SCHOOL  
Droit

**université  
evry**  
val d'essonne

**université  
PARIS-SACLAY**

  
COUR DE CASSATION

**14h – Ouverture : M. Vincent VIGNEAU**, *Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

**14h05 – Introduction générale : M. Dimitri HOUTCIEFF**, *Professeur à l'Université Paris-Saclay, Doyen de la Faculté d'Evry Paris-Saclay*

**14h30 – « La substance du contrat ou le cœur de la force obligatoire du contrat ? » : Mme Léa MOLINA**, *Maître de conférences à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

**14h55 – « Les clauses limitatives, exonératoires ou de non-garantie à l'épreuve de l'obligation essentielle : splendeurs et misères de la force obligatoire » : M. Laurent LEVENEUR**, *Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas*

**15h25 – Pause**

**15h35 – « La force obligatoire des contrats commerciaux à l'épreuve de la jurisprudence » : Mme Hélène GUILLOU**, *Conseillère à la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

**16h00 – « Le resserrement de la force majeure » : M. Antoine HONTEBEYRIE**, *Professeur à l'Université Paris-Saclay, Faculté de droit d'Evry*

**16h25 – « La jurisprudence de la 3e chambre civile en matière de baux commerciaux face au Covid-19 » : Mme Marie-Laure ALDIGÉ**, *Conseillère référendaire à la troisième Chambre civile de la Cour de cassation*

**16h50 – « La résistance de la force obligatoire du contrat à la révision pour imprévision » : M. Louis THIBIERGE**, *Professeur à l'Université d'Aix-Marseille*

**17h15 – « Le juge de l'inexécution » : M. Vincent VIGNEAU**, *Président de la chambre commerciale, financière et économique de la Cour de cassation*

**17h45 – Pause**

**17h55 – Rapport de synthèse : M. Pascal ANCEL**, *Professeur émérite à l'Université de Luxembourg*